# Informations générales

Email de contact : pref-crte@haute-saone.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 29 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes de la Haute-Comté

Si protocole de préfiguration : date de signature : 28 juin 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Préfet
* CC de la Haute-Comté

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants : PADD

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* 1 : Renforcer l’attractivité du territoire dans un espace élargi
* 1-1 : Renforcer l’offre de services aux entreprises
* 1-2 : Conforter l’offre touristique et culturelle
* 1-3 : Affirmer l’attractivité de la Haute Comté
* 1-4 : Mettre en œuvre un plan de communication associé à une stratégie d’accueil & marketing
* 2: Assurer un développement harmonieux, équilibré et durable du territoire
* 2-1 : définir les objectifs de développement urbain, dans le but d’une transition écologique
* 2-2 : aménagement commercial et industriel au service des entreprises
* 2-3 : développer les équipements structurants de mobilité douce
* 2-4 : assurer et valoriser les milieux naturels et maintenir la qualité et la biodiversité du territoire
* 2-5 : assurer la bonne gestion de l’eau et des rivières
* 3 : Organiser les conditions pour mobiliser et valoriser les ressources locales
* 3-1 : consolider et dynamiser le tissu commercial et artisanal de proximité & renforcer les compétences, le savoir-faire et l’insertion professionnelle
* 3-2 : aider les actions visant à maintenir le tissu d’entreprises sylvicoles et développer la filière bois
* 4 : Assurer une solidarité et une qualité des services pour les habitants et les communes
* 4-1 : pérenniser les dispositifs d’animation en faveur de la petite enfance, l’enfance & la jeunesse
* 4-2 : adapter l’offre d’équipements et de services aux habitants et aux besoins du territoire
* 4-3 : développer un service d’aide en urbanisme pour les communes

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Efficacité énergétique
* Mobilités douces
* Culture et patrimoine
* Commerce, artisanat de proximité
* Santé et soins
* Sûreté et sécurité
* Accès à un logement de qualité
* Loisirs

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 19

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 9

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* services de l’Etat
* ADEME
* Nom: CC de la Haute Comté, nature: CC, SIREN: 200041721
* Nom: Haute-Saône, nature: departement, SIREN: 70
* Nom: Bourgogne-Franche-Comté, nature: region, SIREN: 27
* Caisse des Dépôts
* Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Non

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié :

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Oui

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€